

AKTO et l'Union Nationale des Missions Locales : ensemble pour accompagner les jeunes vers l'emploi

Grâce à son partenariat avec l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO agit aux niveaux local, régional, et national en faveur de l'insertion des jeunes peu ou pas diplômés vers l'emploi. Découvrez et mobilisez nos actions !

07/12/2020

L'UNML : l'association représentative des Missions Locales

Le Rôle de l'UNML

L'Union Nationale des Missions locales (UNML) est une association dont la mission est de coordonner les actions des missions locales et faciliter la mise en œuvre des politiques territoriales en matière d'insertion des jeunes.

- ✓ Elle élabore et pilote ainsi au côté de l'État et de la Région, le programme d'animation régionale des missions locales.
- ✓ Elle anime, accompagne et outille le réseau des missions locales pour lui permettre de réussir leur mission d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le Rôle des Missions locales

En 2022, ce sont 437 missions locales qui agissent sur tout le territoire (hexagone +outre-mer). Elles proposent un accompagnement global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines : **emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.**

En 2022, ce sont près **d'1,1 million de jeunes** accompagnés dans leur accès à l'emploi dont 400 000 ont été accueillis pour la première fois.

Près de 252 000 jeunes se sont engagés dans un parcours d'accompagnement intensif vers l'emploi en Contrat d'engagement Jeune (CEJ) ou Garantie Jeunes.

AKTO et l'UNML signent un partenariat en faveur de l'insertion des jeunes

Un accord-cadre pour officialiser notre partenariat

- ✓ **en 2014**, AKTO pour la branche du travail temporaire, a signé un premier accord Cadre avec l'UNML, l'État, Prism'emploi (Syndicat patronal des entreprises de travail temporaire) et le FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire). Ce premier accord avait pour objectif de renforcer l'accès à la qualification et à l'emploi durable des jeunes en mobilisant une offre de services dédiée;
- ✓ **en 2017**, l'ensemble des partenaires renouvellent cet accord-cadre avec comme objectifs de pérenniser les partenariats et de sécuriser les parcours d'accès des jeunes à la qualification et à l'emploi dans des approches complémentaires;
- ✓ **à partir de 2021**, même si l'UNML et le réseau des missions locales ont l'habitude de travailler avec les branches et les entreprises, cet accord-cadre sera dupliqué auprès d'autres branches professionnelles du périmètre AKTO.

La mise en œuvre de cet accord cadre et le rôle d'AKTO

Dans le cadre de cet accord, AKTO favorise **l'intermédiation entre les entreprises et les missions locales du territoire**. Notre action consiste à mettre en place des actions opérationnelles pour accompagner les jeunes vers l'emploi.

Des actions concrètes pour accompagner les jeunes vers l'emploi

Des actions de préparation à l'emploi :

Fiches de présentation des actions

ateliers métiers, visites d'entreprise, simulations d'entretiens, parrainage, sensibilisation aux codes de l'entreprise, causerie sécurité, coaching collectif, [période de mise en situation professionnelle](#) :

- ✓ pass sport pour l'emploi;
- ✓ coaching collectif
- ✓ les mardis de l'intérim;
- ✓ cap sur l'apprentissage et l'emploi;
- ✓ itinéraire intérim.

Des actions de sourcing

- ✓ jobdating, rallye de l'emploi, transmission d'offres d'emploi et formation.
- ✓ jobdating métiers pénuriques;
- ✓ le rallye de l'intérim;
- ✓ le Voice de l'emploi;
- ✓ le bus de l'intérim.

Des aides pour la levée des freins périphériques à l'emploi

Mobilisation de l'offre de service de fonds d'action sociale du travail temporaire sur les axes suivants : mobilité, santé, logement, garde d'enfants

Des actions de formation et de la mise à l'emploi

Avec des dispositifs de formation de droit commun ([POEC](#), [Contrat pro, apprentissage](#)) et d'autres spécifiques à la branche du travail temporaire ([CIPJ](#), [CDPJ](#)), pour favoriser la mise à l'emploi sous toutes ses formes : contrat de travail temporaire, CDD, CDI, CDII

- ✓ intégrer un contrat d'apprentissage dans le BTP;
- ✓ intégrer le métier de téléconseiller;
- ✓ intégrer les métiers du transport;
- ✓ intégrer les métiers de coffreur bancheur;
- ✓ intégrer l'industrie du parfum;
- ✓ Intégrer les métiers du déménagement;
- ✓ Intégrer les métiers de la logistique.

En 5 ans 49 000 jeunes accompagnés via Mission jeunes

Mission jeunes est le programme phare issue du partenariat AKTO/UNML. Il nous a permis d'accompagner plus de 49 000 jeunes en 5 ans sur tout le territoire.

MISSION JEUNES



BILAN 2014 -2019



(1) Source DGEFP – I.MILO

(2) Source CRM AKTO